



• • • ● Chiffres clés de l'Agence
nationale du Développement
Professionnel Continu (DPC)*

DPC 2023

situation au 31 décembre 2023

*L'Agence autorise l'utilisation et la reproduction, sous la seule responsabilité de l'utilisateur, de tout ou partie de cet ouvrage sous réserve que les informations publiques ne soient pas altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient mentionnées (« Agence nationale du DPC, chiffres clés du DPC au 31 décembre 2023 »). Cette reproduction fait l'objet de l'envoi d'une copie de préférence électronique, à l'Agence.
© Agence nationale du DPC – Le Kremlin Bicêtre, décembre 2023.

● ● ● ● Synthèse - situation au 31 décembre 2023

● ● ● ● Les organismes de DPC



2 726 ODPC enregistrés
(+ 2,1% sur un an)

● ● ● ● Les actions de DPC

7 926 actions publiées sur le site de l'Agence
(-57,9% sur un an)



7 925 actions publiées dans le dispositif "guichet"



1 action publiée dans le dispositif "appels d'offres"

● ● ● ● Les professionnels de santé



384 817 comptes de professionnels de santé (PS)
(+ 13,7% sur un an)



156 678 PS engagés* sur des actions de DPC 2023
(-14,1% sur un an)



248 474 inscriptions engagées* sur des actions de DPC 2023
(-13,7% sur un an)

* Professionnels de santé éligibles à la prise en charge de l'Agence

Les organismes de DPC (ODPC)

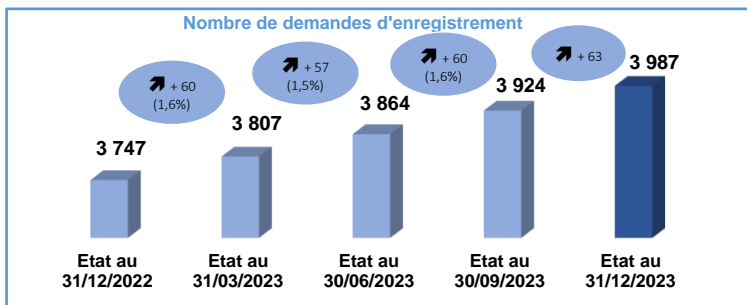
Enregistrement

Un ODPC est un organisme ou structure enregistré auprès de l'Agence nationale du DPC et habilité à proposer des actions ou programmes de DPC au regard des critères qualité définis par la réglementation relative au DPC.

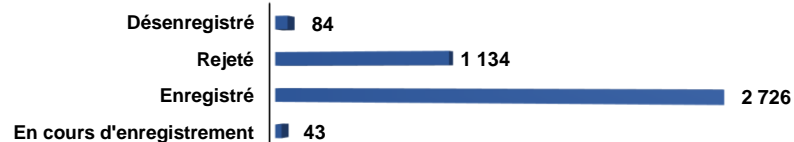
Les demandes d'enregistrement



3 987
demandes d'enregistrement soumises à l'Agence (+ 6,4% sur un an)



Etat des enregistrements



Écarts constatés entre fin septembre 2023 et fin décembre 2023

+ 39 ODPC rejetés
+ 10 ODPC enregistrés
+ 5 ODPC désenregistrés
+ 9 en cours d'enregistrement

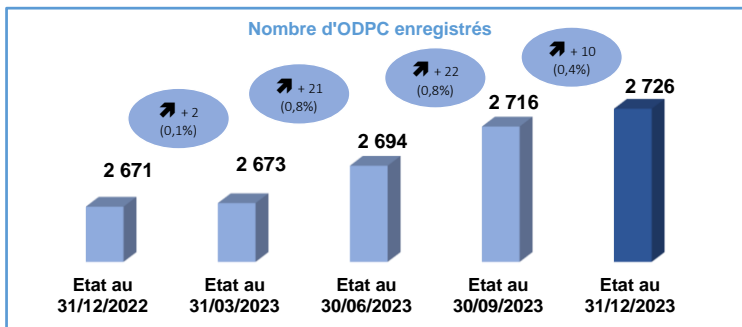
Clé de lecture :

Parmi les 3 987 ODPC ayant soumis une demande d'enregistrement à l'Agence, 2 726 (soit 68,4%) sont enregistrés, 1 134 (soit 28,4%) sont rejetés, 43 (soit 1,1%) sont en cours d'instruction et 84 (soit 2,1%) sont désenregistrés.

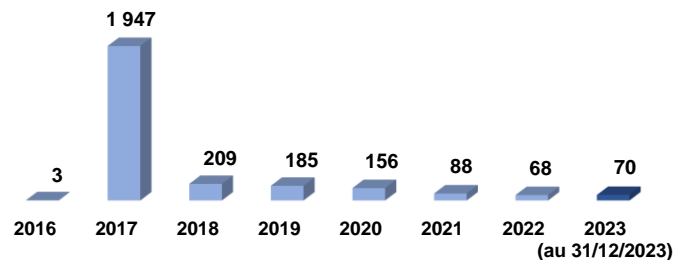
Les ODPC enregistrés



2 726
ODPC enregistrés (+ 2,1% sur un an)



Détail des enregistrements effectués par l'Agence



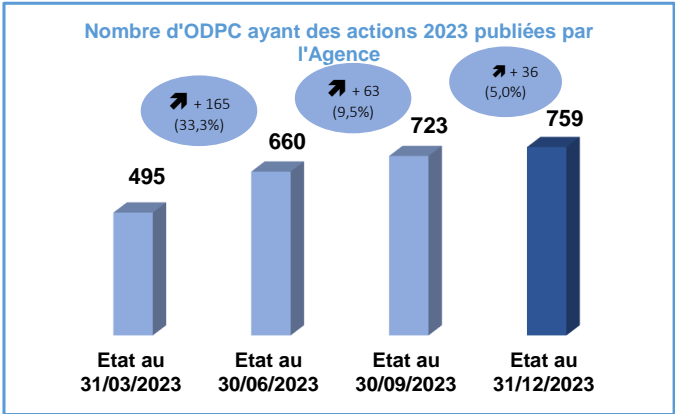
• • • • Les organismes de DPC (ODPC)

Publication d'actions

Les ODPC ayant des actions 2023 publiées par l'Agence



759
ODPC ont des actions 2023 publiées par l'Agence (- 42,1% sur un an), soit 27,8 % des ODPC enregistrés

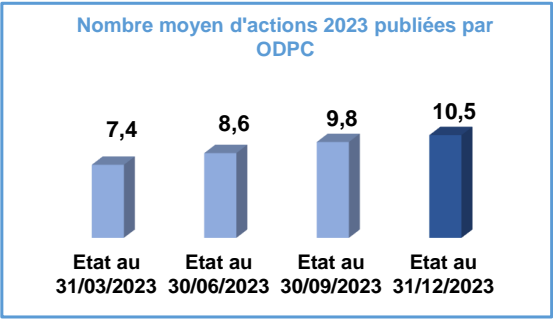


Nombre moyen d'actions publiées par ODPC en 2023

Nombre total d'actions publiées en 2023	Nombre total d'ODPC ayant des actions 2023 publiées	Nombre moyen d'actions publiées par ODPC							
		Moyenne	Minimum	1 ^{er} décile (10%)	1 ^{er} quartile (25%)	Médiane (50%)	3 ^{ème} quartile (75%)	9 ^{ème} décile (90%)	Maximum
7 926	759	10,4	1	1	2	4	12	25	258

Clé de lecture :

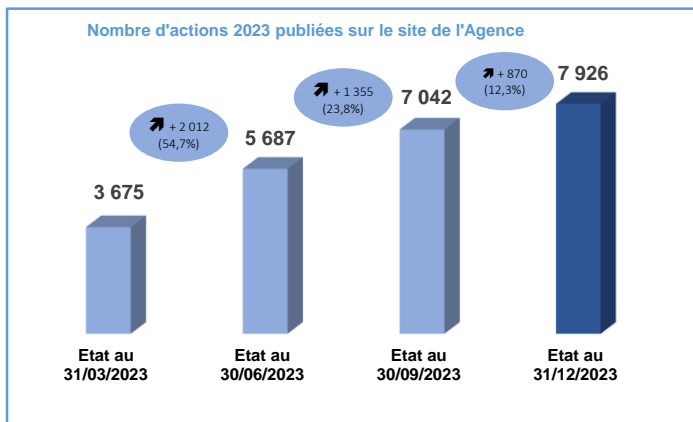
Au total, 759 ODPC différents comptabilisent 7 926 actions publiées par l'Agence, soit 10,4 actions en moyenne par ODPC.
 25% des ODPC (1^{er} quartile) ont moins de 2 actions publiées par l'Agence.
 25% des ODPC (3^{ème} quartile) ont plus de 12 actions publiées par l'Agence.



Les actions de DPC

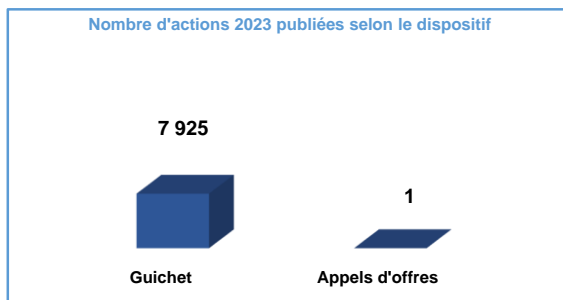
Un ODPDC propose des actions de DPC aux professionnels de santé pour maintenir et développer leurs compétences, évaluer leurs pratiques professionnelles et gérer leurs risques. Les thématiques de DPC doivent être centrées sur le soin, avoir un contenu scientifique validé et prendre en compte les priorités de santé publique en s'inscrivant dans les orientations prioritaires publiées par arrêté.

Les actions publiées



Clé de lecture :
Au 31 décembre 2023, 7 926 actions sont publiées sur le site de l'Agence.

7 926
actions 2023 publiées sur le site de l'Agence
(- 57,9% sur un an)



Clé de lecture :
Au 31 décembre 2023, 7 926 actions sont publiées sur le site de l'Agence dont 7 925 (99,99%) dans le dispositif Guichet.

Définition :

Action publiée : action publiée actuellement sur le site de l'Agence.

Action rejetée ou désactivée : action rejetée à la suite du contrôle qualité de 1^{er} niveau ou désactivée sur le site par les services de l'Agence.

Dispositifs de DPC
L'Agence a mis en place à la demande du ministre en charge de la santé deux dispositifs complémentaires au processus classique de dépôt d'actions « en guichet » par les organismes : des appels à projets et des appels d'offres sur des thématiques inscrites dans les orientations prioritaires nationales de DPC ou visant à répondre à des besoins urgents de santé publique.

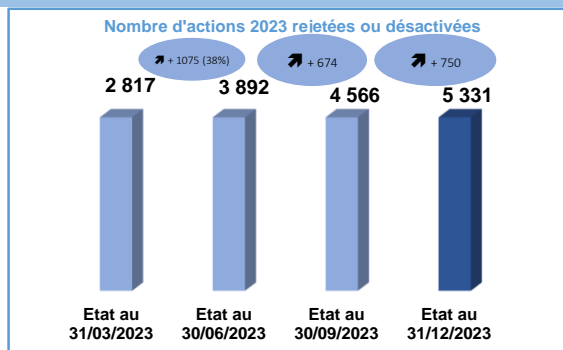
Les actions rejetées ou désactivées dans le dispositif Guichet

5 331
actions 2023 rejetées ou désactivées (+ 300,5% sur un an)



Catégorie professionnelle	Nombre total d'actions rejetées ou désactivées	En effectif		Rejetées lors du contrôle qualité de 1 ^{er} niveau	Désactivées par les services de l'Agence
		Rejetées lors du contrôle qualité de 1 ^{er} niveau	Désactivées par les services de l'Agence		
Toutes professions confondues	5 331	4 821	510	90%	10%

Clé de lecture :
Parmi les actions rejetées ou désactivées, 4 821 (soit 90%) ont été rejetées lors du contrôle qualité de 1^{er} niveau et 510 (soit 10%) ont été désactivées par les services de l'Agence.



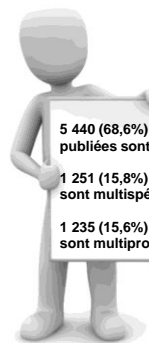
Définition :

Désactivation par les services de l'Agence :

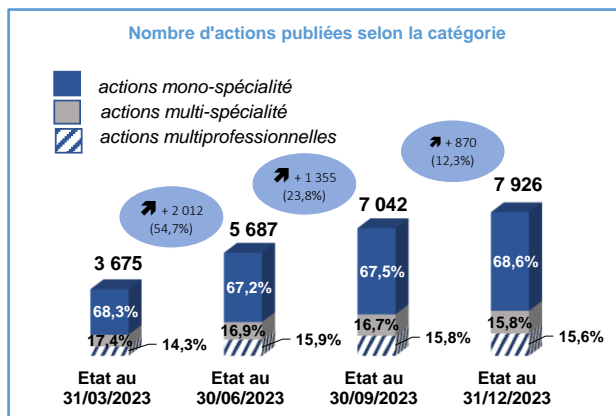
- Désactivation d'une action à la suite d'un avis défavorable par les Commissions Scientifiques Indépendantes (CSI).
- Désactivation d'une action à la suite du retrait de l'enregistrement de l'organisme.

Les actions de DPC

Répartition du nombre d'actions publiées par catégorie



5 440 (68,6%) actions publiées sont monospécialité
1 251 (15,8%) actions publiées sont multispecialités
1 235 (15,6%) actions publiées sont multiprofessionnelles

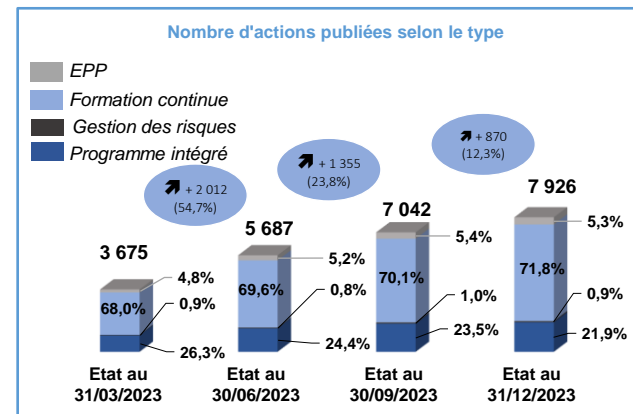


Pour davantage de clarté, les actions monoprofessionnelles ont été divisées en deux catégories : les actions mono-spécialité et les actions multi-spécialité.

Répartition du nombre d'actions publiées par type d'action



EPP : 423 (5,3%)
FORMATION CONTINUE : 5 693 (71,8%)
GESTION DES RISQUES : 73 (0,9%)
PROGRAMME INTEGRE : 1 737 (21,9%)



La part des actions de formation continue diminue de 13,8 points par rapport à fin décembre 2023 (71,9% contre 85,6% en 2022) au profit des programmes intégrés (21,9% contre 11,0% en 2022).

Top 10 des combinaisons de professions sur les actions pluriprofessionnelles publiées pour 2023

Combinaisons de professions	Nombre d'actions	% par rapport au total
Total des actions pluriprofessionnelles	1 235	100%
Aide-soignant + Infirmier	201	16,3%
Médecin + Sage-Femme	125	10,1%
Pharmacien + Préparateur en pharmacie	107	8,7%
Infirmier + Médecin	95	7,7%
Infirmier + Pharmacien	28	2,3%
Aide-soignant + Infirmier + Médecin	26	2,1%
Médecin + Pharmacien	24	1,9%
Infirmier + Médecin + Pharmacien	24	1,9%
Médecin	17	1,4%
Diététicien + Infirmier + Masseur-kinésithérapeute + Médecin + Sage-Femme	15	1,2%

Clé de lecture :

201 (soit 16,3%) des actions visent la combinaison « Aide-soignant + Infirmier ».

POUR INFORMATION

Sur les 1 737 programmes intégrés, 1 715 (soit 98,7%) sont des combinaisons « Evaluation des pratiques professionnelles + Formation continue ».

Définition :

Action d'évaluation et amélioration des pratiques professionnelles (EPP) : action permettant une réflexion sur la démarche et les caractéristiques de la pratique professionnelle effective du professionnel.

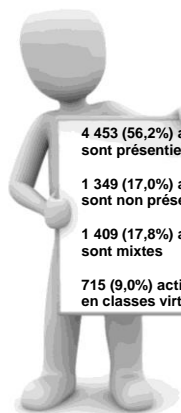
Action de formation continue : action concernant uniquement l'approfondissement et l'apprentissage de connaissances.

Action de gestion des risques : action consistant uniquement à identifier, évaluer et prévenir les risques relatifs aux activités d'un métier ou d'une organisation de soins.

Programme intégré : programme de DPC composé d'au moins deux types d'actions de DPC distincts parmi les suivants : formation continue, EPP ou gestion des risques.

Les actions de DPC

Répartition du nombre d'actions publiées par format

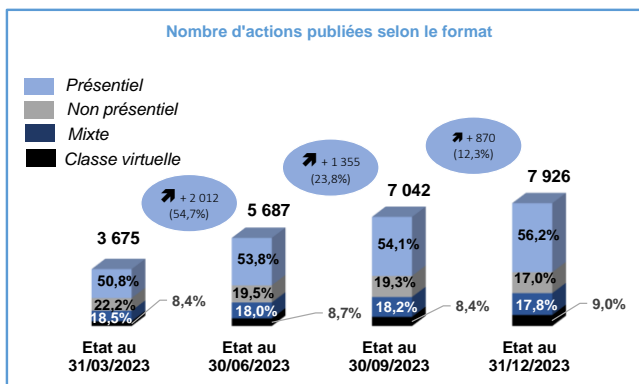


4 453 (56,2%) actions publiées sont présentes

1 349 (17,0%) actions publiées sont non présentes

1 409 (17,8%) actions publiées sont mixtes

715 (9,0%) actions publiées sont en classes virtuelles



La part des actions présentes connaît une baisse de 2,1 points par rapport à 2022, dernière année de triennal (56,2% contre 58,3% un an plus tôt), mais augmente de 1,5 point pour les classes virtuelles (9,0% contre 7,5% en décembre 2022). La part des actions mixtes augmente de 2,9 points en un an (17,8% contre 14,9% en décembre 2022), tandis que celle des actions non présentes connaît une baisse de 2,4 points (17,0% contre 19,4% un an plus tôt).

📖 Définition :

Présentiel : une action de DPC présente est composée d'une ou plusieurs réunions (qui requièrent la présence simultanée des participants).

Non présentiel : une action de DPC non présente est composée d'une ou plusieurs séquences (qui ne requièrent pas la présence du participant).

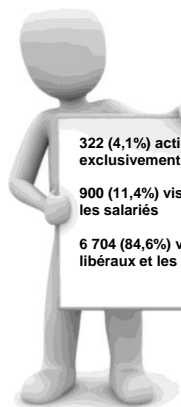
Mixte : une action de DPC mixte est composée d'au minimum une réunion et une séquence.

Classe virtuelle : une action de DPC en classe virtuelle est composée d'une ou plusieurs réunions à distance (qui requièrent la présence simultanée des participants).

Une **réunion** est un découpage dans un déroulé pédagogique nécessaire à la réalisation d'un objectif pédagogique spécifique d'une action présente ou mixte. Une réunion peut être organisée en classe virtuelle.

Une **séquence** est un découpage d'une action non présente.

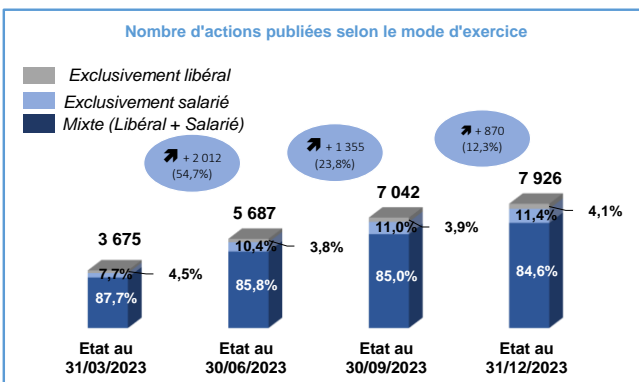
Répartition du nombre d'actions publiées par mode d'exercice



322 (4,1%) actions publiées visent exclusivement les libéraux

900 (11,4%) visent exclusivement les salariés

6 704 (84,6%) visent à la fois les libéraux et les salariés



La part des actions mixtes progresse de 3,5 points par rapport à fin 2022 (84,6% contre 81,1% un an plus tôt), au détriment des actions visant exclusivement les libéraux (-0,5 point, soit 4,1% contre 4,6% en 2022), et des actions visant exclusivement les salariés (11,4% contre 14,3%).

📖 Définition :

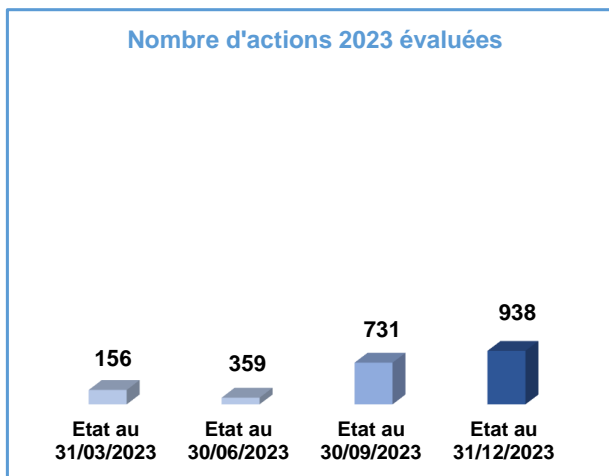
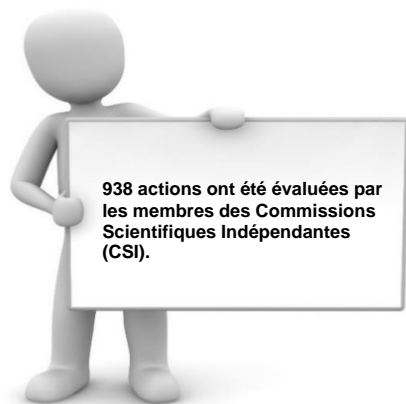
Exclusivement libéral : action visant uniquement les professionnels de santé libéraux.

Exclusivement salarié : action visant uniquement les professionnels de santé salariés (y compris les salariés des centres de santé conventionnés).

Mixte : action visant à la fois les professionnels de santé libéraux et les professionnels de santé salariés.

Les actions de DPC

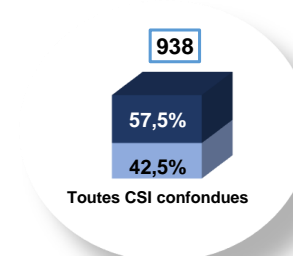
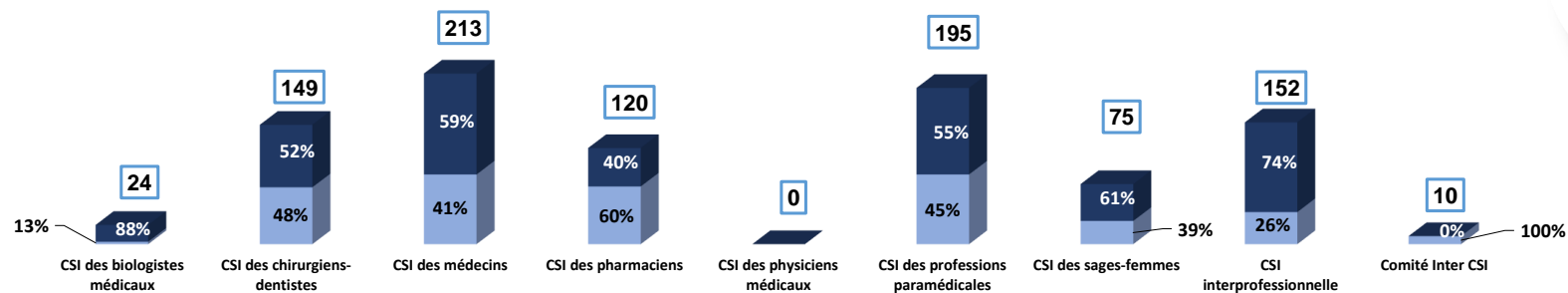
Actions évaluées dans le dispositif Guichet par les Commissions Scientifiques Indépendantes



Le nombre d'actions évaluées constaté à fin décembre est passé de 1 136 en 2022 à 938 en 2023, soit un ralentissement de l'ordre de 17,4%. Le commencement du nouveau triennal 2023-2025 ainsi que le renouvellement des membres des CSI actuellement à l'oeuvre permettent d'expliquer cette baisse.

Répartition du nombre d'actions évaluées dans le dispositif Guichet

Nombre total d'actions évaluées
 dont actions évaluées favorablement
 dont actions évaluées défavorablement



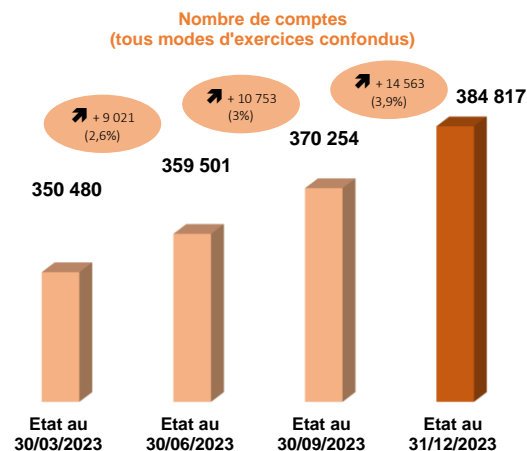
Les professionnels de santé (PS)

Création de compte (document de traçabilité)

Depuis le 26 octobre 2023, les professionnels de santé - y compris les professionnels non éligibles au financement de l'Agence - s'inscrivent uniquement à partir du site unique "Agencedpc.fr" dans lequel ils peuvent d'une part accéder à leur document de traçabilité mais également s'inscrire aux actions de DPC et prétendre à une prise en charge.

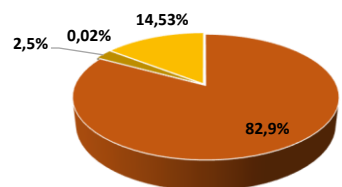
Les comptes des PS

384 817
comptes de professionnels de santé
(+13,7% sur un an)



Les comptes des PS par mode d'exercice

Répartition par mode d'exercice



- Libéral
- Salarié centre de santé
- Salarié de centre de santé conventionné
- Autre salarié

Clé de lecture :

Au 31 décembre 2023, 82,9% des 384 817 comptes sont des comptes créés pour des libéraux toutes professions de santé confondus.

Les comptes des PS par profession

Catégorie professionnelle	Nombre total de comptes au 31/12/2023	% par rapport au total
Toutes professions confondues	384 817	100%
Infirmier	94 378	24,5%
Médecin	91 703	23,8%
Masseur-kinésithérapeute	58 826	15,3%
Pharmacien	45 742	11,9%
Chirurgien-dentiste	39 066	10,2%
Orthophoniste	17 556	4,6%
Pédicure-podologue	9 188	2,4%
Opticien-lunetier	8 431	2,2%
Sage-Femme	8 316	2,2%
Biologiste	4 944	1,3%
Orthoptiste	2 025	0,5%
Préparateur en pharmacie	1 391	0,4%
Audioprothésiste	665	0,2%
Aide-soignant	610	0,2%
Psychomotricien	518	0,1%
Ergothérapeute	463	0,1%
Technicien de laboratoire médical	244	0,1%
Diététicien	222	0,1%
Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)	173	0,04%
Assistant dentaire	126	0,03%
Physicien Médical	92	0,02%
Podo-orthésiste	57	0,01%
Orthopédiste-orthésiste	43	0,01%
Auxiliaire de puériculture	22	0,006%
Orthoprothésiste	14	0,004%
Oculariste	1	0,0003%
Epithésiste	1	0,0003%

Clé de lecture :

Au 31 décembre 2023, sur les 384 817 comptes, 94 378 concernent des infirmiers.

Les professionnels de santé (PS)

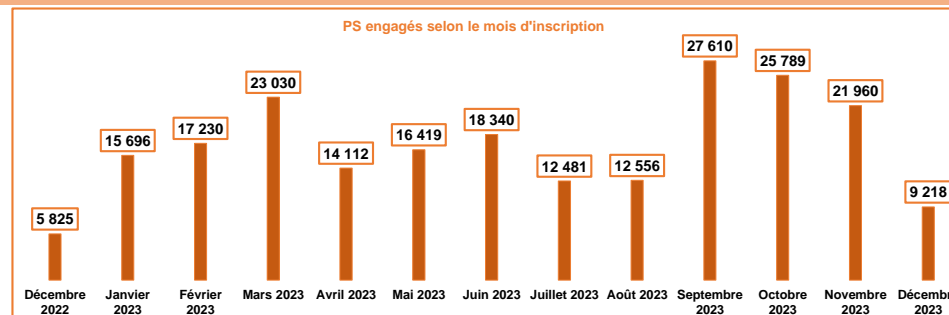
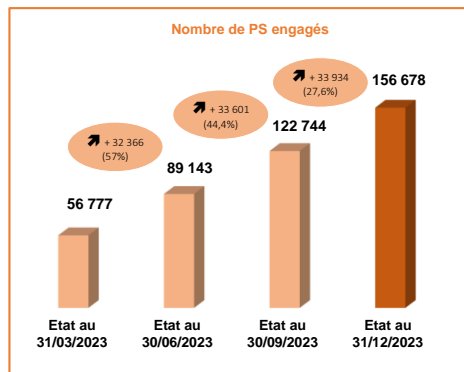
Professionnels de santé engagés

Professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence nationale du DPC engagés dans au moins une action au titre du DPC 2023.

A noter que sur le DPC 2023, le budget Maîtrise de stage (MSU) n'est plus intégré dans le budget DPC guichet et fait maintenant l'objet d'une enveloppe fléchée. Ainsi, les professionnels de santé engagés sur de la MSU ne sont pas pris en compte.

PS engagés au titre du DPC 2023

156 678
PS engagés sur des actions de DPC 2023



Clé de lecture :

Au mois de décembre 2023, 9 218 professionnels de santé se sont engagés sur une ou plusieurs actions de DPC.

À noter :

Le nombre total de PS engagés (156 678) n'est pas égal à la somme des nombres de PS engagés par mois car un même PS peut effectuer plusieurs inscriptions sur des mois différents.

Répartition des PS engagés sur le DPC 2023 par catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Données au 30/09/2023	Données au 31/12/2023	Evolution entre le 30/09/2023 et le 31/12/2023
Toutes professions confondues	122 744	156 678	27,6%
Biologiste	526	670	27,4%
Chirurgien-dentiste	12 337	17 216	39,5%
Médecin	36 963	42 339	14,5%
Pharmacien	7 325	10 976	49,8%
Sage-femme	2 967	3 803	28,2%
Paramédicaux	62 626	81 674	30,4%
Infirmier	38 123	47 089	23,5%
Masseur-kinésithérapeute	14 687	22 646	54,2%
Orthophoniste	5 891	7 245	23,0%
Orthoptiste	649	718	10,6%
Pédicure-podologue	3 276	3 976	21,4%

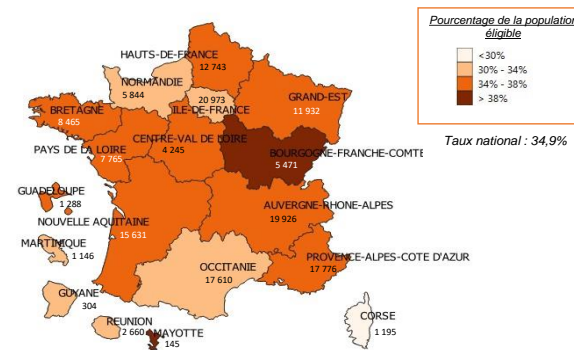
Clé de lecture :

Sur les 156 678 PS engagés sur le DPC 2023 au 31 décembre 2023, 670 sont des biologistes.

Ces 156 678 PS représentent 34,5% de la population éligible au financement de l'Agence, contre 40,8% un an plus tôt.

Population éligible au financement de l'Agence au 01/01/2023 (Source DREES)	Pourcentage de PS engagés au 31/12/2023 par rapport à la population éligible
453 831	34,5%
4 141	16,2%
37 646	45,7%
126 894	33,4%
25 397	43,2%
8 694	43,7%
251 059	32,5%
135 027	34,9%
75 551	30,0%
23 095	31,4%
3 604	19,9%
13 782	28,8%

Répartition des PS engagés sur le DPC 2023 par région d'exercice*



Clé de lecture :

Au 31 décembre 2023, 11 932 des PS engagés dans au moins une action de DPC 2023 exercent en Grand-Est, soit 35,4% de la population éligible exerçant dans cette région.

À noter :

* Le lieu d'exercice n'est pas renseigné correctement pour 1 569 PS.

Les professionnels de santé (PS)

Professionnels de santé engagés

Nombre de PS engagés - Comparaison avec 2022

Catégorie professionnelle	2022 (au 31/12)	2023 (au 31/12)	Evolution entre les deux années
Toutes professions confondues	182 501	156 678	-14,1%
Biologiste	1 708	670	-60,8%
Chirurgien-dentiste	22 771	17 216	-24,4%
Médecin	45 937	42 339	-7,8%
Pharmacien	18 130	10 976	-39,5%
Sage-femme	4 546	3 803	-16,3%
Paramédicaux	89 409	81 674	-8,7%
<i>Infirmier</i>	<i>45 073</i>	<i>47 089</i>	<i>4,5%</i>
<i>Masseur-kinésithérapeute</i>	<i>29 714</i>	<i>22 646</i>	<i>-23,8%</i>
<i>Orthophoniste</i>	<i>8 794</i>	<i>7 245</i>	<i>-17,6%</i>
<i>Orthoptiste</i>	<i>862</i>	<i>718</i>	<i>-16,7%</i>
<i>Pédicure-podologue</i>	<i>4 966</i>	<i>3 976</i>	<i>-19,9%</i>

Clé de lecture :

Au 31 décembre 2023, 156 678 PS se sont inscrits à au moins une action de DPC 2023, soit -14,1% sur un an.

Cette diminution de 14,1% du nombre de professionnels engagés provient principalement des pharmaciens (-3,9 points), des masseurs-kinésithérapeutes (-3,9 points) et des chirurgiens-dentistes (-3,0 points). Elle s'explique par une offre de DPC relativement restreinte en début de triennal. A cela s'ajoute pour les deux premières professions citées (ainsi que pour les biologistes et les sages-femmes) la parution tardive des orientations prioritaires 2023-2025 intervenue en décembre 2022 et qui a entraîné un décalage de plus de 4 mois par rapport aux autres professions.

Nombre moyen d'inscriptions par PS

Catégorie professionnelle	Nombre total d'inscriptions 2023	Nombre moyen d'inscriptions par PS
Toutes professions confondues	248 474	1,59
Biologiste	812	1,21
Chirurgien-dentiste	29 322	1,70
Médecin	85 322	2,02
Pharmacien	15 107	1,38
Sage-femme	5 664	1,49
Paramédicaux	112 247	1,37
<i>Infirmier</i>	<i>70 310</i>	<i>1,49</i>
<i>Masseur-kinésithérapeute</i>	<i>28 293</i>	<i>1,25</i>
<i>Orthophoniste</i>	<i>7 548</i>	<i>1,04</i>
<i>Orthoptiste</i>	<i>723</i>	<i>1,01</i>
<i>Pédicure-podologue</i>	<i>5 373</i>	<i>1,35</i>

Clé de lecture :

Toutes professions confondues, depuis le début de l'année 2023, on dénombre en moyenne 1,59 inscription par PS engagé (1,58 en 2022).

PS engagés sur la période triennale (2023-2025)

Catégorie professionnelle	Nombre de PS engagés sur la période triennale au 31/12/2023	Part de la population éligible
Toutes professions confondues	156 678	34,5%
Biologiste	670	16,2%
Chirurgien-dentiste	17 216	45,7%
Médecin	42 339	33,4%
Pharmacien	10 976	43,2%
Sage-femme	3 803	43,7%
Paramédicaux	81 674	32,5%
<i>Infirmier</i>	<i>47 089</i>	<i>34,9%</i>
<i>Masseur-kinésithérapeute</i>	<i>22 646</i>	<i>30,0%</i>
<i>Orthophoniste</i>	<i>7 245</i>	<i>31,4%</i>
<i>Orthoptiste</i>	<i>718</i>	<i>19,9%</i>
<i>Pédicure-podologue</i>	<i>3 976</i>	<i>28,8%</i>

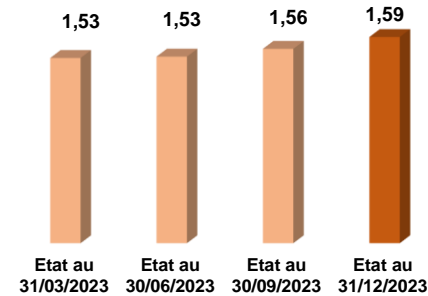
Clés de lecture :

34,5% des PS éligibles au financement se sont engagés dans le DPC au cours du triennal 2023-2025. Sur ces 156 678 PS, 670 biologistes se sont engagés dans le DPC au cours du triennal 2023-2025.

33,1% des pharmaciens et 12,3% des chirurgiens-dentistes éligibles au financement ont suivi des actions ayant des typologies différentes. Sur l'ensemble des professions, cette part équivaut à 18,4% des PS éligibles au financement

Nbre de PS ayant suivi des actions ayant des typologies différentes au 31/12/2023	Part de la population éligible
83 595	18,4%
20	0,5%
12 459	33,1%
28 987	22,8%
3 126	12,3%
2 093	24,1%
36 910	14,7%
27 261	20,2%
7 171	9,5%
459	2,0%
1	0,0%
2 018	14,6%

Nombre moyen d'inscriptions par PS



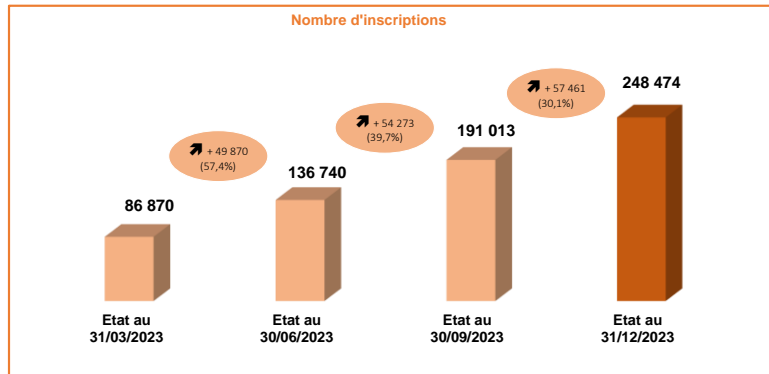
Les professionnels de santé (PS)

Inscriptions

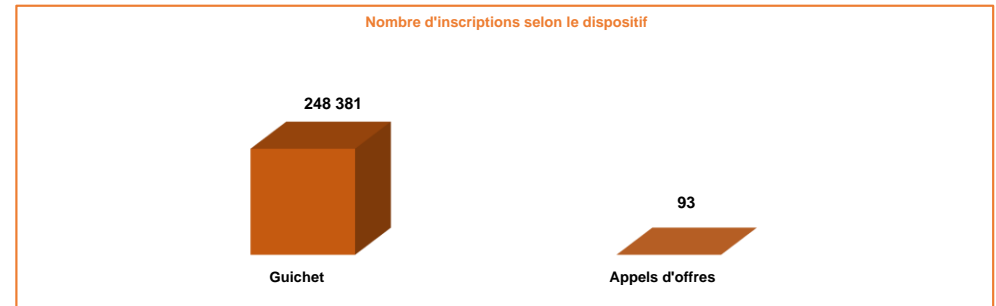
Les inscriptions concernent les actions de DPC suivies par les professionnels de santé éligibles au financement de l'Agence nationale du DPC. Un même professionnel de santé peut suivre plusieurs actions.

A noter que sur le DPC 2023, le budget Maîtrise de stage (MSU) n'est plus intégré dans le budget DPC guichet et fait maintenant l'objet d'une enveloppe fléchée. Les actions identifiées MSU et tutorat représentaient 5 638 650 € et 3 168 inscriptions en 2022.

Inscriptions engagées au titre du DPC 2023



248 474 inscriptions engagées sur des actions de DPC 2023, première année du triennal 2023-2025 (- 13,7% sur un an)



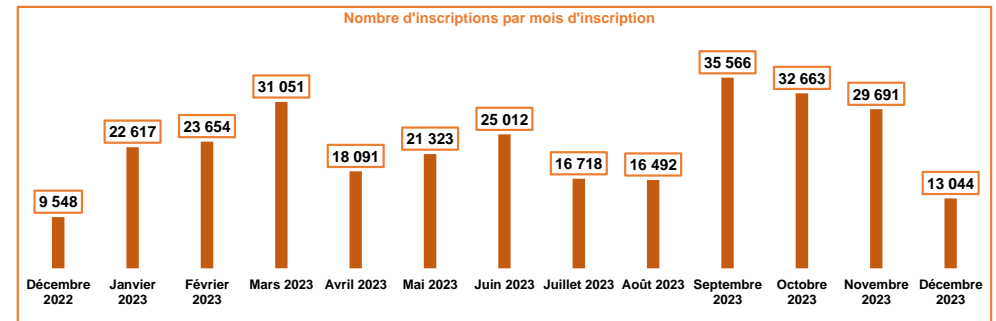
Répartition des inscriptions par catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Données au 30/09/2023	Données au 31/12/2023	Evolution entre le 30/09/2023 et le 31/12/2023
Toutes professions confondues	191 013	248 474	30,1%
Biologiste	650	812	24,9%
Chirurgien-dentiste	20 057	29 322	46,2%
Médecin	71 175	85 322	19,9%
Pharmacien	10 248	15 107	47,4%
Sage-femme	4 164	5 664	36,0%
Paramédicaux	84 719	112 247	32,5%
Infirmier	56 200	70 310	25,1%
Masseur-kinésithérapeute	17 405	28 293	62,6%
Orthophoniste	6 065	7 548	24,5%
Orthoptiste	654	723	10,6%
Pédicure-podologue	4 395	5 373	22,3%

Clé de lecture :

Sur les 248 474 inscriptions engagées au 31/12/2023 sur des actions de DPC 2023, 812 concernent des biologistes.

Répartition des inscriptions par mois d'inscription



Clé de lecture :

Sur les 248 474 inscriptions au titre du DPC 2023 enregistrées sur le site dédié, 13 044 (soit 5,2%) ont été effectuées en décembre.

Les professionnels de santé (PS)

Inscriptions

Inscriptions - Comparaison avec 2022

Catégorie professionnelle	2022 (au 31/12)	2023 (au 31/12)	Evolution entre les deux années
Toutes professions confondues	288 042	248 474	-13,7%
Biologiste	2 056	812	-60,5%
Chirurgien-dentiste	32 905	29 322	-10,9%
Médecin	95 353	85 322	-10,5%
Pharmacien	26 718	15 107	-43,5%
Sage-femme	9 296	5 664	-39,1%
Paramédicaux	121 714	112 247	-7,8%
Infirmier	65 240	70 310	7,8%
Masseur-kinésithérapeute	37 495	28 293	-24,5%
Orthophoniste	9 489	7 548	-20,5%
Orthoptiste	867	723	-16,6%
Pédicure-podologue	8 623	5 373	-37,7%

Clé de lecture :

Au 31 décembre 2023, le nombre d'inscriptions est en baisse de 13,7% sur un an.

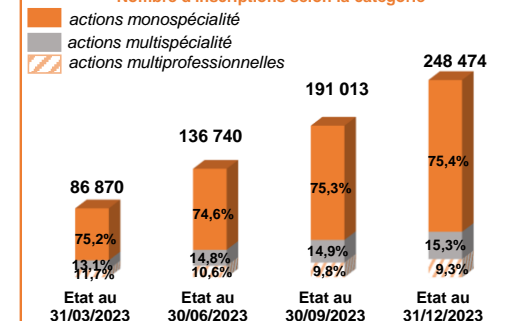
La baisse de 13,7% des inscriptions entre 2022 et 2023 concerne l'ensemble des professions éligibles, en particulier les pharmaciens (-4,0 points), les médecins (-3,5 points) et les masseurs-kinésithérapeutes (-3,2 points). Seuls les infirmiers voient leurs inscriptions augmenter sur la période (+1,8 point).

Répartition des inscriptions par catégorie professionnelle et par catégorie d'action

Catégorie professionnelle	Total	En effectif			En pourcentage		
		Monoprofessionnelle		Multiprofessionnelle	Monoprofessionnelle		Multiprofessionnelle
		Mono-spécialité	Multi-spécialité		Mono-spécialité	Multi-spécialité	
Toutes professions confondues	248 474	187 424	37 992	23 058	75,4%	15,3%	9,3%
Biologiste	812	737	N/A	75	90,8%	N/A	9,2%
Chirurgien-dentiste	29 322	23 857	3 185	2 280	81,4%	10,9%	7,8%
Médecin	85 322	57 840	19 938	7 544	67,8%	23,4%	8,8%
Pharmacien	15 107	0	13 101	2 006	0,0%	86,7%	13,3%
Sage-femme	5 664	3 545	N/A	2 119	62,6%	N/A	37,4%
Paramédicaux	112 247	101 445	1 768	9 034	90,4%	1,6%	8,0%
Infirmier	70 310	62 031	1 768	6 511	88,2%	2,5%	9,3%
Masseur-kinésithérapeute	28 293	26 256	N/A	2 037	92,8%	N/A	7,2%
Orthophoniste	7 548	7 415	N/A	133	98,2%	N/A	1,8%
Orthoptiste	723	688	N/A	35	95,2%	N/A	4,8%
Pédicure-podologue	5 373	5 055	N/A	318	94,1%	N/A	5,9%

La part des inscriptions sur des actions multiprofessionnelles diminue fortement par rapport à 2022 (-13,2 points), au profit des actions monoprofessionnelles (90,7% contre 77,5% un an plus tôt).

Nombre d'inscriptions selon la catégorie



Clés de lecture :

Sur les 248 474 inscriptions constatées au 31 décembre 2023, 75,4% d'entre elles concernent des actions visant une seule spécialité.

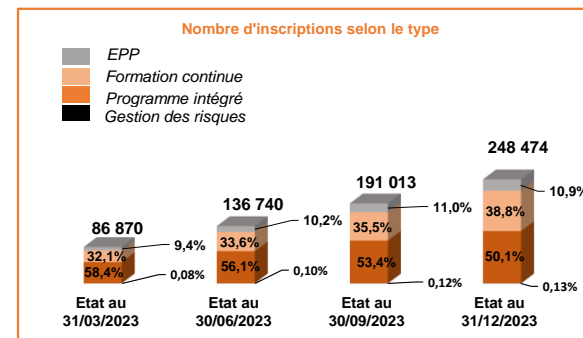
Les professionnels de santé (PS)

Inscriptions

Répartition des inscriptions par catégorie professionnelle et par type d'action

Catégorie professionnelle	Total	En effectif				En pourcentage			
		EPP	Formation continue	Gestion des risques	Prog. Intégré	EPP	Formation continue	Gestion des risques	Prog. Intégré
Toutes professions confondues	248 474	27 183	96 361	328	124 602	10,9%	38,8%	0,13%	50,1%
Biologiste	812	60	749	0	3	7,4%	92,2%	0,00%	0,4%
Chirurgien-dentiste	29 322	4 376	7 707	0	17 239	14,9%	26,3%	0,00%	58,8%
Médecin	85 322	8 603	26 312	319	50 088	10,1%	30,8%	0,37%	58,7%
Pharmacien	15 107	1 784	9 698	0	3 625	11,8%	64,2%	0,00%	24,0%
Sage-femme	5 664	671	1 808	8	3 177	11,8%	31,9%	0,14%	56,1%
Paramédicaux	112 247	11 689	50 087	1	50 470	10,4%	44,6%	0,00%	45,0%
<i>Infirmier</i>	70 310	9 111	23 142	1	38 056	13,0%	32,9%	0,001%	54,1%
<i>Masseur-kinésithérapeute</i>	28 293	1 841	17 754	0	8 698	6,5%	62,8%	0,00%	30,7%
<i>Orthophoniste</i>	7 548	508	6 547	0	493	6,7%	86,7%	0,00%	6,5%
<i>Orthoptiste</i>	723	0	722	0	1	0,0%	99,9%	0,00%	0,1%
<i>Pédicure-Podologue</i>	5 373	229	1 922	0	3 222	4,3%	35,8%	0,00%	60,0%

La part des inscriptions sur des actions de formation continue diminue de 25 points par rapport à 2022 (38,8% contre 63,8% un an plus tôt) au profit des programmes intégrés (50,1% contre 34,5% un an plus tôt) et des EPP (10,9% contre 1,6% en 2022).



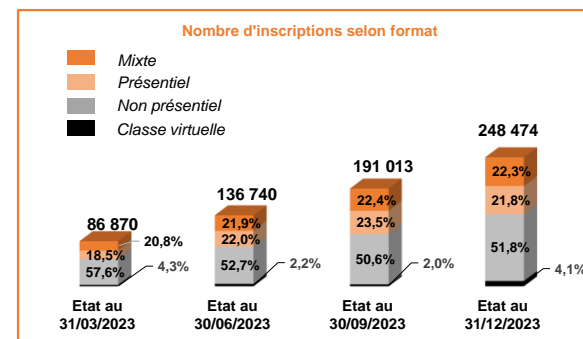
Clé de lecture :

Sur les 248 474 inscriptions constatées au 31 décembre 2023, 38,8% concernent des actions de formation continue.

Répartition des inscriptions par catégorie professionnelle et par format

Catégorie professionnelle	Total	En effectif				En pourcentage			
		Non présentiel	Présentiel	Mixte	Classe virtuelle	Non présentiel	Présentiel	Mixte	Classe virtuelle
Toutes professions confondues	248 474	128 735	54 201	55 337	10 201	51,8%	21,8%	22,3%	4,1%
Biologiste	812	365	261	28	158	45,0%	32,1%	3,4%	19,5%
Chirurgien-dentiste	29 322	21 351	4 415	2 747	809	72,8%	15,1%	9,4%	2,8%
Médecin	85 322	41 095	15 946	26 694	1 587	48,2%	18,7%	31,3%	1,9%
Pharmacien	15 107	10 409	2 832	1 018	848	68,9%	18,7%	6,7%	5,6%
Sage-femme	5 664	2 598	1 138	1 440	488	45,9%	20,1%	25,4%	8,6%
Paramédicaux	112 247	52 917	29 609	23 410	6 311	47,1%	26,4%	20,9%	5,6%
<i>Infirmier</i>	70 310	42 273	13 597	11 287	3 153	60,1%	19,3%	16,1%	4,5%
<i>Masseur-kinésithérapeute</i>	28 293	6 489	9 525	11 691	588	22,9%	33,7%	41,3%	2,1%
<i>Orthophoniste</i>	7 548	1 019	4 181	77	2 271	13,5%	55,4%	1,0%	30,1%
<i>Orthoptiste</i>	723	0	495	4	224	0,0%	68,5%	0,6%	31,0%
<i>Pédicure-podologue</i>	5 373	3 136	1 811	351	75	58,4%	33,7%	6,5%	1,4%

Toutes professions confondues, la part des inscriptions aux actions non présentesielles atteint 51,8%. Plus de la moitié des inscriptions se font sur ce format pour les chirurgiens-dentistes, les pharmaciens, les infirmiers et les pédicures-podologues. Les masseurs-kinésithérapeutes, les orthoptistes et les orthophonistes privilégient les actions proposées sur les autres formats.



Clé de lecture :

Sur les 248 474 inscriptions constatées au 31 décembre 2023, 51,8% concernent des actions non présentesielles.